



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/41(2)/SSC/L.1/Add.1
28 mars 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Quarante et unième session
Deuxième partie
Genève, 20 mars 1995

Comité de session spécial

PROJET DE RAPPORT DU COMITE DE SESSION SPECIAL
DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

Rapporteur : M. Vladimir Skliarov (Fédération de Russie)

Additif

TABLE DES MATIERES

Chapitre

Paragraphes

I.	Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés : a) Etat d'avancement de la préparation de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen global à mi-parcours du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés; b) Examen annuel des progrès de la mise en oeuvre du Programme d'action (Point 4 de l'ordre du jour)	1 - 19
----	---	--------

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification doit être soumise, en anglais ou en français, au plus tard le vendredi 7 avril 1995 à la :

Section d'édition de la CNUCED
Bureau E.8106
Télécopieur : 907 0056
Téléphone : 907 5656 ou 5655

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNEES 90 EN FAVEUR DES PAYS
LES MOINS AVANCES : a) ETAT D'AVANCEMENT DE LA PREPARATION DE LA REUNION
INTERGOUVERNEMENTALE DE HAUT NIVEAU SUR L'EXAMEN GLOBAL A MI-PARCOURS
DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNEES 90 EN FAVEUR DES PAYS
LES MOINS AVANCES; b) EXAMEN ANNUEL DES PROGRES
DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Le porte-parole du Groupe asiatique (Népal) a dit que son groupe avait été impressionné par le document Les pays les moins avancés - Rapport 1995, dans lequel le secrétariat proposait aux PMA et à leurs partenaires de développement diverses stratégies à suivre. Il envisageait avec préoccupation le double défi que les PMA avaient à relever. Ces pays étaient censés élargir et approfondir l'orientation de leur économie vers l'extérieur et, simultanément, s'attaquer à leurs problèmes économiques et sociaux intérieurs dans le cadre de la globalisation rapide de l'économie mondiale. Les résultats économiques améliorés de quelques PMA témoignaient de l'importance qu'avaient les mesures internationales de soutien en sauvegardant les progrès si péniblement réalisés. Le Programme d'action pour les années 90 en faveur des PMA avait donné à ces pays une base pour accélérer leurs efforts dans l'exécution de réformes de politique intérieure. La plupart des PMA avaient à grands frais mis en oeuvre des programmes d'ajustement structurel, libéralisé leurs politiques économiques et scrupuleusement appliqué le principe de la gestion responsable. Dans leurs efforts pour atteindre ces buts, ils s'étaient heurtés à des difficultés telles que les problèmes sociaux, l'endettement, les entrées médiocres de ressources, la montée du chômage, des perspectives commerciales restrictives et un transfert limité de technologie. Ces difficultés étaient encore aggravées par les catastrophes naturelles ou causées par l'homme telles que famine, sécheresse, luttes politiques et afflux de réfugiés.

2. L'Acte final du Cycle d'Uruguay pouvait entraîner un nouveau recul de la part des PMA dans le commerce mondial sous l'effet de l'érosion de leurs marges préférentielles sur la plupart des articles qu'ils exportaient. Le porte-parole appréciait vivement le soutien accordé par les pays donateurs aux PMA et leur a instamment demandé de le maintenir.

3. Le représentant du Népal a dit que, au Sommet mondial pour le développement social à Copenhague, le Premier Ministre du Népal avait instamment invité les pays développés à accroître la part de leur contribution destinée aux pays sans littoral et aux pays moins avancés et leur avait demandé de tenir compte de l'ampleur de l'endettement des PMA, ainsi que de la nécessité d'être plus attentionnés au moment de prescrire des conditions extrêmement rigoureuses qui portaient atteinte à la capacité d'un pays d'investir dans le développement social. Le Premier Ministre avait fait allusion aux difficultés rencontrées par de nombreux pays, malgré les principes acceptés en droit international concernant la liberté de transit. Dans le monde actuel, dynamique et globalisé, il fallait faire face à nombre d'épreuves non seulement à l'intérieur des frontières nationales, mais aussi par un effort concerté de la communauté internationale.

4. Afin de rendre la société népalaise économique plus ouverte de manière à faciliter son entrée dans l'économie mondiale, le Gouvernement népalais attachait du prix à la libéralisation du commerce. Il encouragerait et protégerait le secteur privé, qui jouait un rôle important dans l'économie nationale. L'entrée d'investissements étrangers et le transfert de technologies appropriées étaient les bienvenus.

5. Pendant les cinq années écoulées depuis le retour à la démocratie et au pluralisme des partis, deux élections générales et des élections locales dans tout le pays avaient eu lieu. La participation populaire à ces scrutins avait suscité de grands espoirs concernant l'éducation de base, les services de santé, le logement, l'emploi et les moyens de subsistance. Le Népal avait lancé un programme intitulé "Construisez votre village" afin de mobiliser la population au niveau communautaire en vue de construire la nation. Le programme était fortement axé sur la réforme agraire et sur les services de santé complétant les activités économiques.

6. Beaucoup des pays les moins avancés étaient également enclavés, tandis que plusieurs autres étaient des pays en développement insulaires. Les problèmes supplémentaires particuliers que leur situation géographique posait à ces pays préoccupaient également beaucoup les PMA. Ils avaient été examinés, depuis plusieurs années, dans plusieurs organismes internationaux, particulièrement à l'Assemblée générale et au Conseil du commerce et du développement. Malgré les efforts déployés jusqu'ici pour atténuer ces problèmes particuliers, les PMA sans littoral ou insulaires continuaient à se heurter à de redoutables obstacles dans leurs efforts de développement. Le représentant espérait que le Colloque à l'intention des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit, ainsi que la deuxième Réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays en développement de transit, ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement, qui aurait lieu en juin 1995, s'occuperait des problèmes régionaux spécifiques dans la mise en oeuvre des recommandations de la première Réunion d'experts gouvernementaux tenue en mai 1993.

7. Le représentant du Japon a mis en évidence quatre points relatifs aux débats sur les problèmes du développement des PMA. Premièrement, il convenait d'arriver à un consensus sans équivoque sur les domaines prioritaires aux fins du développement. Le développement social était certes important pour arriver à une croissance économique équilibrée, mais la relance des activités économiques s'imposait pour financer les programmes nationaux de développement, qui incluaient le développement social. Deuxièmement, il convenait de souligner la nécessité de soutenir les PMA marginalisés en proie à de graves difficultés. Selon le rapport du Président du CAD pour 1994, le volume total d'APD provenant de tous les donateurs membres du CAD avait diminué, mais les PMA étaient les moins touchés par cette réduction. Le Japon avait accordé un appui continu aux PMA dans plusieurs secteurs importants pour encourager leurs efforts autonomes de développement et il était résolu à poursuivre cet appui et cette coopération à l'avenir. Troisièmement, le Japon proposait une nouvelle stratégie internationale pour le développement, fondée sur une conception globale dans laquelle tous les éléments tels que l'APD, le commerce et les investissements, ainsi que de nouvelles ressources nationales additionnelles contribuant au développement, devraient être effectivement

coordonnés et utilisés. Quatrièmement, un rôle plus étendu dans le développement des PMA devrait revenir aux nouveaux donateurs que leurs progrès avaient soustrait à la catégorie des pays en développement. A cet égard, la coopération Sud-Sud pouvait faire beaucoup pour favoriser la participation économique des PMA à la fois à l'économie régionale et à l'économie mondiale. Le Japon était déterminé à soutenir activement ce type de coopération.

8. Il était encourageant de constater que quelques PMA avaient relancé leur économie à travers la diversification et avaient enregistré une croissance de leur économie. Pour que cette croissance soit durable, il fallait appliquer sans relâche des politiques plurisectorielles telles que la stabilisation politique et économique, la bonne gestion, le développement en participation, la mise en valeur des ressources humaines, la création d'une économie de marché fonctionnelle, la régénération du secteur privé et la protection de l'environnement.

9. La représentante de la Chine a félicité le secrétariat de la CNUCED du document Les pays les moins avancés - Rapport 1995. La situation économique des PMA au début des années 90 n'avait fait qu'empirer en raison de la dégradation persistante de la conjoncture économique internationale et du manque d'appui extérieur effectif. Ces dernières années, la plupart des PMA s'étaient efforcés, à grands frais, d'opérer des ajustements structurels et des réformes économiques qui avaient donné de premiers résultats. Toutefois, étant donné les conditions économiques extérieures défavorables et l'absence d'appui extérieur pratique et efficace, en particulier d'aide financière, les résultats de ces pénibles efforts avaient été très limités. Comme il était indiqué dans le rapport, l'APD allouée aux PMA par la plupart des pays développés et par les institutions financières multilatérales baissait chaque année, se situant ainsi très loin des engagements pris dans le Programme d'action. C'était là un facteur important qui contribuait à l'absence d'application intégrale du Programme d'action.

10. Pour leur développement économique, les PMA devaient compter surtout et avant tout sur leurs propres efforts. Toutefois, dans l'économie mondiale contemporaine extrêmement interdépendante, le succès des efforts de développement économique des PMA dépendait beaucoup d'un appui de l'extérieur et du soutien sans réserve de la communauté internationale. La représentante a donc lancé un appel à la communauté internationale et, tout spécialement, aux pays développés, pour qu'ils répondent d'urgence aux besoins des PMA pendant les cinq prochaines années en respectant leurs engagements concernant les objectifs de l'APD pour les PMA, en vue d'aboutir à une mise en oeuvre rapide et générale du Programme d'action. Il faudrait aussi veiller à la qualité de l'aide en tenant dûment compte des besoins propres aux PMA.

11. La Chine avait entretenu de bonnes relations de coopération avec les PMA et, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, elle leur avait apporté une aide dans la mesure de ses possibilités. Elle étudiait maintenant activement de meilleurs moyens d'acheminer son assistance, l'un étant la coopération pour un financement conjoint et l'octroi de prêts subventionnés par l'Etat à des conditions libérales. En ce qui concerne la première formule, les projets pourraient bénéficier d'une base de ressources plus large et d'une meilleure synergie entre la recherche du profit de l'entreprise et les résultats du projet, ce qui assurerait la réussite et la viabilité de celui-ci. Les pays

bénéficiaires, d'autre part, ne pouvaient que bénéficier d'un accroissement du revenu et de plus larges possibilités d'emploi. Dans la deuxième formule, les fonds publics et les fonds bancaires étaient utilisés ensemble et les banques faisaient fonction d'agents d'exécution de l'aide.

12. La Chine était elle-même un pays en développement et avait aussi une tâche difficile à accomplir pour atténuer la pauvreté. Malgré tout, elle faisait de son mieux pour venir en aide aux PMA.

13. Le représentant du Soudan a signalé un manque de concordance entre les renseignements donnés dans Les pays les moins avancés - Rapport 1995 et le communiqué de presse de la CNUCED le concernant quant aux pays qui avaient atteint des taux de croissance par habitant de 2 % par an ou plus. Sa délégation demanderait des éclaircissements à ce sujet au Directeur chargé de la CNUCED.

14. Le représentant de la Suisse a félicité le secrétariat de la CNUCED du document Les pays les moins avancés - Rapport 1995, qui renfermait des données extrêmement intéressantes et une analyse détaillée de la situation actuelle dans les PMA. Il considérait le rapport comme une base utile pour formuler des principes directeurs et lignes d'action futurs. Il a noté que, malgré les progrès accomplis par plusieurs PMA dans quelques secteurs, leur situation générale demeurait très préoccupante. Le Gouvernement suisse souscrivait aux conclusions du rapport et attachait une grande importance au succès de la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'examen global à mi-parcours. Le représentant a en outre exprimé l'espoir que l'examen à mi-parcours serait une occasion d'adapter le Programme d'action à l'évolution des circonstances dans le contexte mondial et aux besoins nouveaux découlant d'une globalisation croissante qui menaçait de marginaliser encore davantage un certain nombre de PMA.

15. Considérant les résultats et la mise en oeuvre de l'Acte final du Cycle d'Uruguay comme ayant une importance majeure pour les pays en développement et les PMA, le Gouvernement suisse procédait à une étude de son incidence sur ces pays. L'étude comprenait des monographies sur six pays en développement, dont deux, le Bangladesh et le Burkina Faso, étaient des PMA. Les conclusions de ces études seraient disponibles d'ici à la fin du mois d'avril et il faut espérer qu'elles contribueraient à la Réunion intergouvernementale de haut niveau. Dans la perspective de la préparation de la Réunion d'examen global à mi-parcours, le Gouvernement suisse avait approuvé la mise en chantier d'une évaluation qui juxtaposerait systématiquement le Programme d'action avec les programmes suisses par pays dans les PMA et les principes directeurs de la coopération Nord-Sud dans les années 90. Cette évaluation apporterait des éléments permettant de mettre à jour la stratégie de coopération de son pays au service du développement.

16. Le représentant de la Zambie a noté avec satisfaction que quelques-unes des réunions préparatoires de l'examen global à mi-parcours avaient été des réussites. La Zambie avait participé activement à la réunion du Groupe d'experts sur les réformes de la politique fiscale dans les PMA, puisque la réforme fiscale était devenue une question d'une importance décisive pour le processus général de stabilisation et de réforme dans ces pays. Le représentant préconisait un financement extérieur additionnel pour

combattre les effets négatifs de la réforme sur les groupes vulnérables et pour encourager les populations à soutenir la réforme. La Zambie avait aussi participé à la réunion du Groupe d'experts sur les femmes et le développement dans les PMA et considérait que la Déclaration adoptée par cette réunion devrait être mise en oeuvre intégralement et rapidement. La Déclaration pourrait aussi apporter des éléments utiles à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le développement qui se tiendrait à Beijing.

17. La rapidité et l'orientation du progrès des PMA dans les années 90 seraient essentiellement déterminées par leur avance dans la technologie de l'information et les actions propres à nouer des partenariats stratégiques transfrontières, soutenus par des investissements étrangers directs et des échanges commerciaux. Il serait toutefois difficile de débattre des problèmes de globalisation sans faire référence à l'OMC, puisqu'une proportion substantielle du commerce mondial, 70 % environ, relèverait des règles et disciplines de l'OMC. Les obstacles au progrès économique recensés dans le rapport feraient de plus en plus l'objet d'un examen par différentes institutions internationales. De même, un dédommagement pour ceux qui ne participaient pas au commerce international et qui, malgré l'appel lancé dans la Déclaration de Marrakech pour l'octroi d'un traitement plus favorable aux PMA, n'avaient jamais été admis dans le contexte de l'Accord sur l'OMC, pourrait être accordé uniquement dans le cadre de ces institutions. La CNUCED devrait donc continuer à analyser la mise en oeuvre de la décision de Marrakech en faveur des PMA et à suivre les principes et politiques du commerce et du développement, en général.

18. Le représentant de Madagascar a dit que, outre les problèmes inhérents à tous les PMA, les pays insulaires les moins avancés devaient faire face à d'autres obstacles qui tenaient foncièrement à leur insularité, à leur faible superficie, à la dissémination de leurs populations et à leur éloignement des grands centres économiques. Les efforts de Madagascar avaient été réduits à néant par des catastrophes naturelles telles que cyclones et sécheresses. Malgré ses ressources limitées, le pays s'efforçait constamment, avec l'aide de pays donateurs, de développer son infrastructure et ses communications. Outre ces efforts, il avait pris des mesures à l'échelle nationale et venait de mettre en place un programme d'ajustement structurel avec le concours des institutions de Bretton Woods.

19. Le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits Etats insulaires envisageait des mesures nationales et internationales en faveur des PMA insulaires, et son application avait besoin de la solidarité internationale. Madagascar souhaitait bénéficier de l'assistance de la communauté internationale des donateurs et de celle de la CNUCED pour la mise en oeuvre effective du Programme d'action en faveur des PMA, ainsi que du Programme d'action de la Barbade.
